

# L'état d'urgence

Soirée-débat avec Barbara ROMAGNAN (Députée du Doubs), Christophe GESLOT (Maître de conférences en droit public), Guillaume GOURGUES (Maître de conférences en science politique), Marc-Antoine GRANGER (Maître de conférences en droit public)



Lundi 11 janvier 2016 – 18h30

UFR SJEPG, amphithéâtre Fourier  
45 D avenue de l'observatoire – Besançon

**Etat d'urgence** (Lat. *urgens*, de *urgere* : pousser, presser) – Situation dans laquelle les pouvoirs de police administrative se trouvent renforcés et élargis pour faire face soit à un péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit à des événements présentant par leur nature et leur gravité le caractère de calamité publique ; situation pouvant ou non résulter de circonstances exceptionnelles et dont l'existence justifie que l'administration, sous réserve de l'appréciation du juge, passe outre certains délais ou exigences de formes ou de procédures.



Entrée libre

Informations :  
[contact-crjfc@univ-fcomte.fr](mailto:contact-crjfc@univ-fcomte.fr)  
03.81.66.66.08